



## CONTRIBUTION DE L'UNCCAS à la construction de la stratégie nationale de lutte contre les maltraitances envers les personnes âgées

REMISE LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES MALTRAITANCES  
JUIN 2023

Dans le cadre de sa participation aux États généraux des maltraitances destinés à engager des concertations et à contribuer au lancement d'une stratégie nationale de lutte contre les maltraitances, l'Unccas a réuni un groupe de travail composé d'administrateurs qui s'est attelé au sujet spécifique des maltraitances de personnes âgées vulnérables.

Cette contribution est le fruit de leurs travaux et des remontées de terrain de nos adhérents CCAS / CIAS œuvrant chaque jour aux côtés de nos concitoyens les plus vulnérables.

## Nous mobiliser autour d'un véritable plan de lutte contre les maltraitances

Phénomène complexe et protéiforme,  
la maltraitance des personnes âgées touche  
**600 000 personnes en France**  
soit près de  
**5% des + de 65 ans**  
**15% des + de 75 ans**

Particulièrement sujettes à ces maltraitances, les personnes âgées vulnérables nécessitent une prise en charge garantissant une vigilance de tous : professionnels, familles, institutions.

Face à la complexité du corpus législatif et réglementaire morcelé, et à une étanchéité des publics, l'Unccas appelle à une prise de conscience de la nécessité d'élaborer un véritable plan de lutte contre les maltraitances.

# Nos 10 préconisations pour lutter contre les maltraitements envers les personnes âgées vulnérables



## LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

UN PRÉALABLE INDISPENSABLE ET NÉCESSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITEMENT DES PERSONNES ÂGÉES VULNÉRABLES



**PRÉVENIR  
LES ABUS  
FINANCIERS**



## DÉVELOPPER DES VISITES DE VEILLE SOCIALE

RÉGULIÈRES REPOSANT SUR L'ACTIVATION DU REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES



## S'ENGAGER À DÉCLINER UNE CHARTRE DE BIENVEILLANCE

DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX ADOSSÉE À UN MEILLEUR CONTRÔLE



## DÉPLOYER DES ÉQUIPES DE VEILLE SOCIALE

INTERVENANT EN CAS DE DÉTECTION DE FRAGILITÉ LORS D'UN DIAGNOSTIC RÉALISÉ PAR LES CCAS



## S'ASTREINDRE À ASSURER UN SUIVI

DES SIGNALEMENTS AUPRÈS DES TRAVAILLEURS SOCIAUX



## MIEUX CATÉGORISER

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MALTRAITEMENT



## S'ATTACHER À UNE RÉORIENTATION DES SIGNALEMENTS

ET DES PLAINTES EN FONCTION DE LEURS SPÉCIFICITÉS



## SE PRÉMUNIR CONTRE LA MALTRAITEMENT NUMÉRIQUE

EN GARANTISSANT L'ACCÈS AUX DROITS



## RENFORCER LES SERVICES

DE PROTECTION DES MAJEURS

# L'Unccas, seule association représentant les élus communaux et intercommunaux en charge des affaires sociales et leur CCAS/CIAS

- ▶ **Plus de 4 200 CCAS/CIAS adhérents**  
(8 000 communes) dont l'action concerne  
75% de la population dans l'Hexagone et outre-mer
- ▶ **La quasi-totalité des villes  
de plus de 10 000 habitants**  
et près de 2 000 CCAS de communes  
de 5 000 habitants représentés
- ▶ **74 Unions départementales de CCAS/CIAS**  
statut associatif
- ▶ **126 000 agents de la fonction publique  
territoriale** dont 5 000 en CIAS
- ▶ **25% des CCAS/CIAS gèrent  
au moins un établissement d'accueil  
pour personnes âgées**  
Ehpad, résidences autonomie,  
accueils de jour, unités Alzheimer, etc.
- ▶ **10% des Ehpad gérés par les CCAS**  
soit 700 Ehpad gérés par des CCAS/CIAS
- ▶ **Plus de 1 000 résidences autonomies**  
gérées par des CCAS/CIAS, soit 60% du parc
- ▶ **30 000 aides à domicile**  
employées par les CCAS/CIAS



## Les CCAS/CIAS

### institution locale de l'action sociale par excellence

Outre sa mission d'accès aux droits et d'analyse des besoins sociaux, le centre communal d'action sociale (CCAS) anime une **action générale de prévention et de développement social dans la commune**, en liaison avec les institutions publiques et privées.

À ce titre, il développe de nombreuses activités au nom des missions légales qui lui ont été confiées et de la politique locale d'action so-

ciale facultative menée au profit de l'ensemble des habitants, parmi lesquels les plus vulnérables ou en difficulté.

Sur le plan intercommunal, le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) agit **en complémentarité avec les petites communes de l'intercommunalité et/ou leur CCAS**. Le CIAS peut également gérer des équipements, proposer du portage de repas, etc.





## L'action g erontologique, 2<sup>e</sup> champ d'intervention des CCAS

Les CCAS/CIAS jouent un r le essentiel dans de nombreux domaines.

- ▶ **Acc s aux droits**
- ▶ **Aide sociale**
- ▶ **Aide au maintien   domicile**
- ▶ **Aide aux courses et portage de repas**
- ▶ **Gestion d' tablissements**
- ▶ **Acc s aux droits et   la sant **
- ▶ **Veille sociale**
- ▶ **Maintien du lien social et lutte contre l'isolement**



11, rue Louise Tuiliez - 75019 Paris  
contact@unccas.org  
www.unccas.org

